

CHARTE DU VOYAGEUR - Règlement interne à l'échange franco-italien

Les organisateurs français et italiens ne pourront pas être tenus responsables de l'annulation de l'échange due à des raisons indépendantes de leur volonté.

L'élève s'engage à suivre ce règlement interne à l'échange scolaire sous peine de lui voir appliquer les sanctions qui pourront être celles du règlement intérieur du collège - qui s'applique aussi pendant l'échange - ou des sanctions prises en concertation par les organisateurs pouvant aller jusqu'au rapatriement de l'élève aux frais des parents si la gravité des faits le justifie. Les fautes graves (comportement irresponsable mettant le groupe en danger ou sa propre personne, larcins dans les magasins ou autres, etc.) entraîneront des sanctions lourdes...

* L'élève s'engage :

- à se comporter en digne et irréprochable représentant du pays et du collège dont il est ambassadeur ;
- à avoir sur soi les papiers d'identité valables à la date du séjour et la carte européenne d'assuré(e) maladie ;
- à respecter de manière générale toutes les personnes, les lieux et toutes les consignes données par les responsables ;
- à respecter les échéances, les dates, les horaires, les lieux de rendez-vous et les consignes de sécurité des transports, des sites visités, des bâtiments privés ou publics ;
- à participer de façon active et responsable aux visites prévues au programme dans le calme et la discipline (pas de chahut ni de bavardages bruyants, pas de portable dans les lieux publics - il est d'ailleurs fortement conseillé d'en faire un usage limité dans les familles) ;
- à se déplacer au moins par deux lors des temps libres et sur un périmètre délimité par les organisateurs ;
- à ne pas sortir en soirée sans être accompagné(e) des professeurs ou de la famille (= interdiction de sortie nocturne non accompagnée) ;
- à ne posséder ni produits alcoolisés, ni drogues, ni cigarettes ni objets contondants (ex : couteau) et *a fortiori* à n'en faire aucun usage ;
- à fournir toutes informations pouvant être utiles au bon déroulement de l'échange (alimentation, santé, vie en famille, initiatives diverses, etc.) et en cas de problèmes importants, s'adresser aux responsables ;
- à ne prendre aucune initiative individuelle sans en avoir référé auparavant aux organisateurs ;
- à se comporter correctement au sein de la famille d'accueil et en accepter le mode de vie, tout en s'y adaptant avec diplomatie et tolérance et en restant ouvert au dialogue et au partage avec ses membres ;
- à ne pas emporter de produits liquides de plus 100 ml (sauf si achetés au *duty free*) dans l'unique bagage à main autorisé aux dimensions maximales de 56 cm x 45 cm x 25 cm. Les bagages de cabine additionnels ou excédant les dimensions maximums requises seront refusés en porte d'embarquement et placés dans la soute de l'appareil contre le paiement d'une taxe à la charge de la famille (max. 55€ par vol) ;
- à faire le travail demandé lors du séjour sur place, mais aussi avant et après (il sera évalué) ; sans oublier de prendre des photos ou tourner de petites vidéos pendant l'échange pour participer au concours du meilleur montage vidéos ou photos primé lors de la soirée festive de départ des correspondants italiens ;
- à bien se comporter avec son correspondant et à l'accueillir comme on le souhaiterait pour soi-même... ;
- à respecter tous ces engagements et les autorisations signées par les parents.

Prénom et Nom de l'élève :

Bordeaux, le / /

« Lu et approuvé »

Signature de l'élève :

Signature des parents :